

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2015

L'An deux mil quinze le seize mars à vingt heures, le Conseil Municipal de GILHOC-SUR-ORMEZE (Ardèche) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M Amédée Siméon BLANC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 03 2015

Présents : M BLANC Amédée – M VALLA Max – M JOLY Jean-Pierre - M ASTIER Sabin - M NERON Julien - M BRUCHON Fabrice – Mme CANEL Monique – Mme DEBEAUX Corinne - Mme DUMAS Nathalie - M COMBET Rosan

Absentes excusées : Mme JULLIEN Anne-Marie

Secrétaire de Séance : Mme DUMAS Nathalie

1 – COMPTES ADMINISTRATIFS ET BUDGETS

Monsieur le Maire, Monsieur VALLA présentent les comptes administratifs 2014 et projets pour les budgets primitifs 2015.

La commune a un budget communal et deux budgets annexes l'eau et le CCAS.

Détails des comptes administratifs 2014 :

a) CCAS

excédent reporté : + 1 160,13 €

Dépenses : 2 365,50 €

recettes : 2 096,87 €

Excédent de clôture : + 891,50 €

b) EAU

section de fonctionnement

excédent reporté : + 3 216,26 €

dépenses : 70 266,87 €

recettes : 98 674,78 €

Excédent de clôture + 31 624,17 €

Section d'investissement

excédent reporté + 29 391,77 €

dépenses: 269 373,90 €

recettes : 185 443,02 €

Déficit de clôture - 54 539,11 €

Considérant les restes à réaliser de 100 207,41 € en recettes l'excédent total de financement s'élève à 45 668,30 €.

c) COMMUNE

section de fonctionnement

excédent reporté : + 7 310,69 €

dépenses : 316 896,27 €

recettes : 400 850,35 €

Excédent de clôture : + 91 264,77 €

section d'investissement

déficit reporté : - 7 662,26 €

dépenses : 129 861,39 €

recettes : 321 126,52 €

Excédent de clôture + 198 927,39 €

Considérant les restes à réaliser de 146 962,40 € en dépenses l'excédent total de financement s'élève à 51 964,99 €

Les comptes administratifs 2014 correspondent aux comptes de gestion 2014 chez le trésorier.

M Mandon le trésorier viendra présenter les budgets et comptes administratifs/de gestion le 8 avril 2015 à 20h.

Les conseillers étudient les projets de budgets primitifs, ils doivent être votés avant le 15/04/15.

2 – DIVERS

1 – devis mise en séparatif hameau Saignole

La commune doit mettre en séparatif le réseau d'assainissement collectif et le réseau pluviale sur le hameau de Saignol. Ce hameau est relié à l'assainissement collectif. En effet, les propriétaires s'étant reliés directement des problèmes d'odeurs auraient existé avec le système actuel.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte le devis de l'entreprise BANC pour 2 123,00 € HT et inscrit les crédits au budget annexe « eau »

2 – panneaux circulation dans le village

Messieurs VALLA et JOLY ont répertorié la quantité et les lieux pour les panneaux nécessaires à la mise en place de la nouvelle circulation dans le village tel que le CM la décidé lors de la réunion du 12/01/15.

Il apparaît que le village risque d'être « encombré » de panneaux notamment pour ceux nécessaires à l'application du stationnement. Des devis sont cours pour l'achat des panneaux nécessaires.

3 – réunion du CCAS

Le CCAS se réunira le 2 avril à 18h.

Prochain conseil municipal se réunira le mercredi 8 avril à 20 h.

La Séance est levée à 22h00

VALLA Max		CANEL Monique	
JULLIEN Anne-Marie	Absente excusée	COMBET Rosan	
JOLY Jean-Pierre		DUMAS Nathalie	
ASTIER Sabin		DEBEAUX Corinne	
BRUCHON Fabrice		NERON Julien	

Le Maire,
Amédée BLANC